
Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 10

Votants: 11

Séance du 13 septembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le treize septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 13 septembre 2021, s'est réunie sous la présidence de James HECQUET.

Sont présents: Valérie BEAUVISAGE, Philippe DERVAUX, Christian DUCHEMIN, Pascal DUVAUCHELLE, Jérôme FONTAINE, James HECQUET, Danièle HOUDANT, Sylvie LOUIS, Annie TRAILLE, Bruno VANDENBUSSCHE

Représentés: Séverine LECUYER par Philippe DERVAUX

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Bruno VANDENBUSSCHE

La séance étant ouverte,

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le conseil municipal approuve leprocès-verbal de la séance du 14 juin 2021.

Aménagement de la cour de la mairie

Le Maire rappelle le projet d'aménagement de la cour de la mairie et informe l'assemblée que des bacs seront disposés de manière à protéger la boîte de branchement électrique, en partant du mur de la mairie (entre la mairie et le logement n°7). Ces bacs seront livrés très prochainement, puis fleuris.

Réfection de la voirie du tour de place

Le Maire informe l'assemblée que l'entretien du tour de place, prévu au programme des travaux de voirie de la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre, devrait débuter le 17 septembre. L'entreprise Lhotellier est titulaire du marché. Le passage des transports scolaires sera possible grâce à la mise en place de plaques.

Le zebra route d'Abbeville devra par ailleurs être masqué, cet arrêt n'ayant plus lieu d'être. En effet, suite aux nombreuses demandes effectuées auprès des services de la Région, l'arrêt est définitivement fixé Place du 11 novembre.

Délibération n°2021 16 – Subventions aux associations

Le Maire demande à l'assemblée de délibérer sur les montants à verser aux associations en 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- d'accorder un montant de
 1. 900 € à l'Amicale Sport et Loisirs de Coulonvillers
 2. 150 € à l'association Sport et Détente Cramontois
 3. 50 € à l'association ACPG-CATM de Cramont
 4. 100 € à l'association Ecole Becquestoile (RPC Saint-Riquier)
 5. 50 € à l'association Coul'Boots sur demande de l'Association
- d'autoriser Monsieur le Maire à mandater les sommes indiquées ci-dessus.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif.

Opération Brioches

Le maire rappelle qu'une subvention avait été versée à l'ADAPEI (Papillons Blancs) en 2020, l'Opération Brioches n'ayant pu être menée à bien en raison de l'épidémie de Covid. Mme TRAULLE confirme qu'une distribution pourra être effectuée en porte à porte cette année, avec l'aide de Mmes HOUDANT et BEAUVISAGE. L'opération est prévue du 11 au 17 octobre. Les dates précises de distribution dans le village seront fixées ultérieurement.

Plantation de haies

Dans le cadre de l'appel à projets "Plantons des haies et des arbres agricoles" porté par la Région, le Maire a demandé des devis pour la plantation de haies le long du chemin et du parking du cimetière et le long du chemin de la Halte (sur les 50 premiers mètres).

A ce jour un seul devis a été reçu (Pépinières CRETE - 3754,43 € HT - 4463,85 € TTC).

Monsieur DUCHEMIN demande si des devis peuvent être demandés également pour la réfection des trottoirs route d'Abbeville, qu'il juge plus urgente. En effet, suite au reprofilage de la route, les eaux pluviales s'écoulent sur les trottoirs qui s'en trouvent dégradés.

Travaux sur le monument aux morts

Le devis de Monsieur DUPONT étant toujours attendu, cette question est reportée à la prochaine séance.

Délibération n°2021 17 – DM3 - archives communales

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-3800.00	
6284	Redevances pour services rendus	3800.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Délibération n°2021 18 – Convention d'utilisation d'une réserve d'eau privée à Hanchy

Le Maire présente à l'assemblée le projet de convention relative au passage en terrain privé pour l'utilisation de la réserve incendie prévue au 14 Hameau de Hanchy dans le cadre de la construction du poulailler.

Le projet de convention prévoit l'accès à la réserve en cas d'incendie. En effet, la capacité borne incendie située Grande rue de Hanchy est insuffisante et le renforcement du réseau d'eau potable en vue d'améliorer le débit serait très coûteux. La commune, en contrepartie de la possibilité d'utiliser cette réserve, s'engagerait à remplir la cuve en cas d'utilisation sous 48h.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le projet de convention tel que présenté.

Questions diverses

- Voirie Chaussée Brunehaut : le Département a programmé le renforcement de la RD 108, entre la RD 941 (territoire d'Yvrench) et la RD 925 (territoire de Coulouvillers) à compter de la fin septembre pour une durée de 80 jours. 2 phases sont prévues, la 1ère, des Quatres Saisons à Cumont, la 2nde de Cumont aux Trois Cantons, afin de ne pas bloquer totalement la circulation. Plus de détails sont attendus quant aux conditions de circulation des camions, plus particulièrement concernant les livraisons de Cumont et du poulailler de Hanchy.
- Monsieur DUCHEMIN s'étonne que la Traverse soit mal entretenue. Le Maire répond qu'il en fera part à Monsieur HAUSSOULIER, Président du Département, à qui il fera part également du grand retard de livraison du matériel (tables et bancs).

- Le Maire informe qu'une expertise est prévue le 11 octobre prochain afin de déterminer l'origine de la présence d'eau dans la cave de la propriété de M et Mme DUBOIS, 38 route d'Abbeville. L'écoulement des eaux pluviales serait en cause.
- Voirie à Hanchy : Monsieur DERVAUX informe le Maire que lors de fortes pluies, le goudron le long du caniveau saute. Une étude devra être menée pour résoudre ce problème.
- TADEM : le produit attendu en 2021 sera supérieur d'environ 3300 € par rapport au budget prévisionnel.
- Le Maire informe que Monsieur SAILLY a demandé le renouvellement de son congé de longue maladie pour 1 année. Il précise qu'il s'agit du dernier renouvellement possible. Mme BEAUVISAGE demande si son reclassement est prévu. Le Maire répond qu'il est compromis pour l'instant, que la commission médicale statuera sur son cas durant l'année à venir.
- Place du 11 novembre : un devis d'abattage du noyer va être demandé à SINNER, qui propose l'élagage, ainsi que pour l'enlèvement des plantes grimpantes à l'emplacement de l'ancienne cabine téléphonique.
- Stationnement gênant : un courrier est envoyé aux propriétaires qui stationnent leur véhicule sur le trottoir communal, ce qui est interdit, et très gênant, voire dangereux. Un rappel sera également fait quant à la vitesse de circulation dans le village.
- Abribus route d'Abbeville : les travaux de réfection sont urgents, la base de l'abribus étant fortement dégradée. Les planches du bas seront enlevées et l'intérieur consolidé.
- Panneau Cumont : Monsieur VANDENBUSSCHE demande que le panneau d'indication de la Ferme de Cumont soit remis aux Quatre Saisons, car les clients trouvent très difficilement les lieux. Le Maire questionnera l'Agence routière départementale.
- Caniveau rue du Bas : un trou important s'est formé, à réparer au plus vite.

La séance est levée à 20h15.